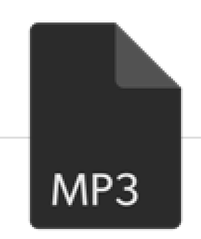
Que chaque âme voit bien ce qu'elle a avancé pour demain...

Écrit par Sheikh Abdrazzaq Ibn Abdelmohsin Al Badr. Publié dans Conseils des savants



Que chaque âme voit bien ce qu'elle a avancé pour demain...

Sheikh Abdrazzaq Ibn Abdelmohsin Al Badr (Qu'Allah le préserve)

Dans le chapitre de l'examen de conscience (ou l'autocritique), on mentionne dans plus d'une biographie de Salafs (prédécesseurs), que si on venait à dire (à l'un d'eux) : Il y a l'ange de la mort devant ta porte, il est là pour t'ôter ton âme, que voudrais-tu ? En ce qui le concerne, il n'aurait plus rien à ajouter comme œuvre tout était régulièrement soigné et bien accomplit chez lui.

Par contre, si on venait à dire à un grand nombre de gens : Il y a l'ange de la mort est devant ta porte, il est là pour t'ôter ton âme, que voudrais-tu ? Tu trouverais la personne confronté à beaucoup d'obstacles, il dira : « **Allah ! J'ai encore beaucoup d'injustices à l'égard des gens ; il y a [encore] des biens qui ne m'appartiennent pas, je les avais pris ; et ceci et cela (etc.) ; Il y a des prières envers lesquelles j'ai fait preuve de manquement ; Il y a des personnes auxquelles j'ai causé du tord, lesquelles j'ai été exposé dont j'aimerais leur demander le pardon** ». La personne se trouvera confronté à beaucoup de choses dont elle voudra s'en débarrasser à cet instant [précis], alors que la mort, elle vient brusquement.



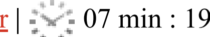


Que chaque âme voit bien ce qu'elle a avancé pour demain...
Sheikh Abdrazzaq Ibn Abdelmohsin Al Badr

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.






Voir la vidéo Format (mp4) | Télécharger |  07 min : 19

[...] « **Ô vous qui avez cru ! Craignez Allah. Que chaque âme voit bien ce qu'elle a avancé pour demain. Et craignez Allah, car Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.** » [S59. V.18]

Il y a certes, dans ce segment, le plus grand encouragement à faire son examen de conscience (faire son autocritique). Bien plus, ce noble verset est considéré comme faisant partie des plus grands versets liés à ce chapitre important qui est : « **le chapitre de l'examen de conscience (ou l'autocritique)** ».

Le plus souvent, l'examen de cette conscience est le rappel que l'homme fait à son âme [en se posant la question] : Qu'a-t-elle préparé pour demain ? « **Que chaque âme voit bien ce qu'elle a avancé pour demain** ». L'âme observera ce jour-là tout ce qu'elle aura avancé pour ce jour.

Et pour chacun d'entre nous, ce "**demain**" reste un jour inconnu : il est probable que ce "**demain**" qui est mentionné dans le verset, puisse s'agir pour l'être humain d'un jour après, tout comme cela puisse s'agir de deux jours après, d'un mois après, de deux mois après ou d'une année ou bien plus encore. C'est une chose que l'être humain ne connait pas : « **Et personne ne sait ce qu'il acquerra demain, et personne ne sait dans quelle terre il mourra.** » [S31. v.34]

C'est pour cela, que l'intégralité de cet examen de conscience relatif à la Taqwa d'Allah, renvoie à la concrétisation de ce qui est dit dans ce Hadith : « **Lorsque tu parviens au soir, n'attends pas le lendemain, et parvenu au matin, n'attends pas le soir.** » [Hadith rapporté par Al-Boukhari, Selon Ibn 'Omar]. C'est par cette autocritique minutieuse de l'âme lors de la mise en pratique des obligations et l'éloignement des interdits, que la personne s'emparera de la meilleur provision : « **Et prenez vos provisions; mais vraiment la meilleur provision est la piété. Et redoutez-Moi, ô doués d'intelligence !** » [S02. v.197]

L'examen de conscience (ou l'autocritique), consiste à ce que le serviteur examine ses œuvres qu'il a accomplit des jours et des nuits durant : Est-ce qu'il est satisfait de ses actes avec lesquels il compte rencontrer Allah – Louange à Allah, Le Très Haut – ou non ?

Qu'il examine ses actes en commençant par les prescriptions religieuses obligatoires et les impératifs de l'Islam. Également, tout ce qui concerne les interdits, toutes les choses qu'Allah – Louange à Allah, Le Très Haut – a interdit à Son serviteur. Puis, après cela il passe aux actes surérogatoires annexes et les recommandations. Mais l'autocritique se fait principalement autour des impératifs religieux et des obligations de l'Islam.

Fait également partie de l'examen de conscience (ou l'autocritique), le fait que tu réexamines ta prière qu'Allah t'a rendu obligatoire : Est-ce que tu l'as accomplis en respectant ses conditions, ses piliers et ses obligations ; L'as-tu faite en son heure et en groupe avec des musulmans ?

Tu regardes dans les autres obligations religieuses et dans les choses qu'Allah – Louange à Allah, Le Très Haut – a interdit pour Ses serviteurs : [Tout] ce qui est ordonné, a-t-il été vraiment concrétisé par le serviteur ? A-t-il vraiment évité et rejeté [tout] ce qui est interdit ? Ou il reste des manquements et des déficiences qui subsistent ?

Dès lors que la personne fait son examen de conscience et fait une analyse minutieuse de ses actes : Si elle trouve un quelconque bien, qu'elle loue Allah et Lui demande – Louange à Allah, Le Très Haut – qu'Il le raffermisse sur cela. Mais si elle trouve autre chose que cela, alors le moment propice est venu pour qu'elle se repente tant qu'elle est dans cette demeure de labeur.

Quant au jour de la résurrection, il a été rapporté dans un hadith ceci : « **Celui qui trouve un quelconque bien, qu'il loue Allah, et celui qui trouve autre chose, qu'il ne blâme que lui même.** » [Hadith rapporté par Mouslim, d'après Abou Dhâr Al-Ghifari] ; en effet, l'opportunité de la repentance n'est plus à sa porté. Cependant, tant que le serviteur se trouve dans cette demeure de labeur, l'occasion lui est donnée de se repentir, de revenir et de retourner vers Allah – Louange à Allah, Le Très Haut.

Dans le chapitre de l'examen de conscience (ou l'autocritique), on mentionne dans plus d'une biographie de Salafs (prédécesseurs), que si on venait à dire (à l'un d'eux) : Il y a l'ange de la mort devant ta porte, il est là pour t'ôter ton âme, que voudrais-tu ? En ce qui le concerne, il n'aurait plus rien à ajouter comme œuvre tout était régulièrement soigné et bien accomplit chez lui.

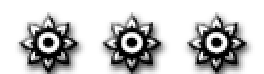
Par contre, si on venait à dire à un grand nombre de gens : Il y a l'ange de la mort est devant ta porte, il est là pour t'ôter ton âme, que voudrais-tu ? Tu trouverais la personne confronté à beaucoup d'obstacles, il dira : « Allah ! J'ai encore beaucoup d'injustices à l'égard des gens ; il y a [encore] des biens qui ne m'appartiennent pas, je les avais pris ; et ceci et cela (etc.) ; Il y a des prières envers lesquelles j'ai fait preuve de manquement ; Il y a des personnes auxquelles j'ai causé du tord, lesquelles j'ai été exposé dont j'aimerais leur demander le pardon ». La personne se trouvera confronté à beaucoup de choses dont elle voudra s'en débarrasser à cet instant [précis], alors que la mort, elle vient brusquement.

C'est là qu'apparaît alors le rôle de l'examen de conscience (ou l'autocritique) et de son importance dans la vie du musulman. Donc, le serviteur est dans le bien tant qu'il fait son examen de conscience, tant qu'il fait son autocritique en vérifiant ses actes, qu'il a accomplit des jours et des nuits durant. Il porte un autre regard [à l'égard de ses actes] en vérifiant leur conformité avec la législation ou leur éloignement : [Ce qu'il trouve] comme acte en conformité avec la législation, il loue Allah – Louange à Allah, Le Très Haut – pour cela et il Lui demande le raffermissement. Et celui qui est discordant, il commence à lutter contre son âme afin qu'elle s'éloigne de cela, pour qu'elle se repente et retourne vers Allah – Louange à Allah, Le Très Haut.

Ces quelques paroles ne sont qu'un rappel pour moi et mes frères et il n'y a rien de nouveau dedans qui soit exposé aux oreilles des frères. Ce ne sont que quelques mots donnés dans le cadre d'un rappel : « **Et rappelle; car le rappel profite aux croyants.** » [S51. V55]

Je demande à Allah – Glorifié Soit-Il – de nous parfaire, à chacun de nous, notre religion qui nous assure une protection dans notre affaire et d'améliorer notre vie ici-bas dans laquelle se trouve notre subsistance, d'améliore notre vie dans l'au-delà vers laquelle se fera notre retour, de rendre notre vie une abondance de biens, de rendre la mort un repos contre tout mal et de nous pardonner, de pardonner à nos parents et aux musulmans ainsi qu'aux musulmanes, aux croyants ainsi qu'aux croyantes, aux vivants d'entre eux ainsi qu'aux morts ; certes, Il est – Exalté Soit-Il, Le Très Haut – Audient, Il est bien proche et répond toujours (aux appels). Et Allah – Le Très Haut, est plus savant et que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur Son Serviteur et Messager, notre Prophète Muhammad, ainsi que sur sa famille et l'ensemble de ses compagnons.

[Fin des paroles du Sheikh].



Source : www.al-badr.net - ولتنظر نفس ما قدمت لغد

Sheikh Abdrazzaq Ibn Abdelmohsin Al-'Abbad Al-Badr (Qu'Allah le préserve).
Traduction adaptée & rapprochée : **AbuKhadidja Al Djazairy**